

COMMUNE DE PANISSIERES

TARIFS 2025

Photocopies urbanisme	
Photocopie d'un plan matrice cadastrale A4	1,00 €
Photocopie d'un plan matrice cadastrale A3	1,50 €
Cimetière	
Concession de 50 ans par m ²	255,00 €
Concession de 30 ans par m ²	135,00 €
Concession de 15 ans par m ²	68,00 €
Columbarium	
15 ans 1 emplacement de 4 urnes	603,00 €
30 ans 1 emplacement de 4 urnes	905,00 €
15 ans 1 emplacement de 2 urnes	296,00 €
30 ans 1 emplacement de 2 urnes	446,00 €
Droit de pesage (Prix du jeton)	
	1,55 €
< 5 tonnes	2 jetons
De 5 à 10 tonnes	3 jetons
de 10 à 15 Tonnes	6 jetons
> à 15 Tonnes	7 jetons
Location matériel	
Location tables (hors association)	4,00 €
Location bancs (hors association)	2,80 €
Salle d'animation	
Manifestations "Belote et Loto" des associations	
Grande salle	254,00 €
Petite salle	218,00 €
Les deux salles	421,00 €
Associations et particuliers Panissiérais	
Grande salle	302,00 €
Petite salle	257,00 €
Les deux salles	471,00 €
Forfait Week End - Grande salle	502,00 €
Forfait Week End - Petite salle	442,00 €
Forfait Week End - les deux salles	751,00 €
(Pas de location possible pour les non panissiérais)	
Forfait Vaisselle (sauf associations)	52,00 €
Médiathèque municipale	
Abonnement individuel adultes	10,50 €
Bénévoles médiathèque actifs	Gratuit
Abonnement enfants 0 à 15 ans	4,90 €
Gratuité pour les enfants en CP (sur justificatif)	
Forfait annuel pour les structures d'hébergement de personnes âgées	10,50 €

Pénalité par semaine de retard		0,80 €
Comités d'entreprises :	Adultes	Enfants
Nbre adhésions : de 1 à 10	10,50 €	4,90 €
Nbre adhésions : de 11 à 20	10,00 €	4,50 €
Nbre adhésions : de 21 à 30	9,00 €	4,00 €
Nbre adhésions : de 31 à 40	8,00 €	3,00 €
Nbre adhésions : de 41 à 50	7,00 €	2,00 €
Assainissement		
Redevance Assainissement		
Utilisateurs du réseau d'eau potable		
Prime fixe		33,00 €
M3 (domestique)		1,57 €
Pour les utilisateurs du réseau assainissement n'utilisant pas le réseau d'eau potable :		
Résidences principales	33,00 € prime fixe + forfait 30 m3 par personne	
Résidences secondaires	33,00 € prime fixe + forfait 50 m3 par foyer	
Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) :		
<i>Lefait générateur de la PAC est le raccordement au réseau</i>		
Constructions existantes	Maison individuelle / Création de logement par changement de destination du bâti générant des eaux usées : 1800 €	
	Immeuble : 2000 € + 250 € par appartement	
Constructions nouvelles	Maison individuelle : 2000 €	
	Immeuble : 2200 € + 400 € par appartement	
Marchés		
Emplacement fixe dit "abonnement"		
mètre linéaire abonnés (avec électricité)		1,10 €
mètre linéaire abonnés (sans électricité)		0,90 €
Emplacement occasionnel		
mètre linéaire (commerçants non sédentaires occasionnels)		1,45 €
Commerces sédentaires		
Chevalet /an		15,00 €
Terrasse jusqu'à 10 m ² inclus / an		30,00 €
Terrasse au-delà de 10 m ² / an		60,00 €
Foire		
Attractions (le m ²)		1,10 €
Cirques		16,50 €
Mètre linéaire Forains		1,50 €
Matériels agricoles, voitures, etc..., l'unité		2,70 €
Vente de bétail le m ²		2,20 €

Emplacement pour véhicule avec stationnement répété ou occasionnel (hors marché)						
Par emplacement : jusqu'à 10 m ² sans électricité	4,10 €					
avec électricité	5,10 €					
de 11 m ² à 20 m ²	10,50 €					
de 21 m ² à 30 m ²	21,00 €					
de 31 m ² et plus	45,00 €					
Cantine scolaire						
Le repas - Suivant articles R531-52 et R531-53 du décret 2009-553 du 15 mai 2009 - incluant 1 € au titre de l'encadrement des enfants						
Revenu des familles - quotient familial -	Accueil périscolaire temps méridien	Tarif repas				
De 0 à 450	0,90 €	3,70 €				
De 451 à 700	0,95 €	3,70 €				
701 à 900	1,00 €	3,70 €				
901 à 1200	1,05 €	3,70 €				
1201 à 1500	1,10 €	3,70 €				
Plus de 1501	1,15 €	3,70 €				
Repas adultes		5,50 €				
Repas non réservé ou non annulé, majoré à 6,50 €						
Accueil Périscolaire						
Revenu des familles - quotient familial -	1/2 heure	1 heure				
De 0 à 450	0,73 €	1,46 €				
De 451 à 700	0,76 €	1,52 €				
701 à 900	0,78 €	1,56 €				
901 à 1200	0,82 €	1,64 €				
1201 à 1500	0,83 €	1,66 €				
Plus de 1501	0,87 €	1,74 €				
Pénalité temps périscolaires	1 € par 1/4 d'heure supplémentaire commencé					
Accueil Périscolaire du mercredi et extrascolaire vacances						
QF	0/450	451/700	701/900	901/1200	1201/1500	+1501
Panissières	0,90 €	1,10 €	1,30 €	1,50 €	1,70 €	1,84 €
Extérieur	1,00 €	1,24 €	1,44 €	1,70 €	1,94 €	2,10 €
Repas	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Pénalité temps périscolaires			1 € par 1/4 d'heure supplémentaire commencé			
Gîte communal de la Ferme Seigne						
Cautions			1 200,00 €			
Badge pour ordures ménagères, en cas de perte			3,00 €			
Individuels	Grand gîte	1 nuitée	23,00 €			
	Petit gîte	1 nuitée	21,00 €			
Taxe de séjour nuitée/personne			1,05 €			
Groupes	15 personnes et plus		19,80 €			
Taxe de séjour nuitée/personne			0,99 €			

Forfait	Gîte complet	1 nuitée	769,00 €
	Taxe de séjour	nuitée/personne	0,89 €
		2 nuitées	1 360,00 €
	Taxe de séjour	nuitée/personne	0,79 €
	Logement accessible :	1 nuitée	23,00 €
	Location draps	(par personne)	3,00 €
	Location machine à laver	(1 lavage)	9,20 €
	Forfait Ménage Gîte	uniquement	160,00 €
	Forfait Ménage Gîte	+ salle+cuisine	230,00 €
Grange de la Ferme Seigne			
Panissières	Apéritif		115,00 €
	la journée		207,00 €
Autres	Apéritif		157,00 €
	la journée		342,50 €
Panissières	Forfait Week-End		305,00 €
Autres	Forfait Week-End		510,00 €
	Utilisation de la cuisine	/par jour	85,00 €
Relais camping-cars			
	Jeton eau		2,00 €
	Jeton électricité		2,00 €
	Taxe de séjour	nuitée/personne	0,35 €
Camping / jour			
	Véhicule utilitaire		17,70 €
	Voiture		2,75 €
	caravane		2,75 €
	Camping-car		3,60 €
	Tente		2,45 €
	Adulte, par personne	(sauf encadrants groupes d'enfants)	3,50 €
	1 utilisation des sanitaires/douche	(sans utilisation du camping)	2,20 €
	Electricité		2,40 €
	Enfant de 4 à 12 ans,	par enfant	2,20 €
	Enfant de moins de 4 ans		Gratuit
	Forfait mensuel	(1 tente, 2 personnes, sans électricité)	220,00 €
	Taxe de séjour	nuitée/personne	0,20 €
Enlèvements des dépôts sauvages			
Dépôt inférieur à 1 tonne :			
	Forfait intervention	pour 1 sac ou contenant pou	100,00 €
	Forfait intervention	au-delà d'1 sac ou contenar	300,00 €
Dépôt supérieur à 1 tonne :			
	Frais d'enlèvement,	forfait par tranche de demi-	400,00 €
	Traitement des déchets,	à la tonne	200,00 €
	Forfait frais de gestion	« dépôt supérieur 1 tonn	185,00 €

Enlèvements des déjections canines	
Forfait par intervention	100,00 €
Nettoiemment et remise en état du domaine public	
Forfait par intervention	200,00 €
Dégradations de biens publics mobiliers ou immobiliers	
Forfait frais de gestion par dossier traité, en sus du remboursement des biens	175,00 €
Elagage	
Au mètre linéaire	150,00 €
Débroussaillage et nettoyage de terrain	
Forfait au m ²	50,00 €